



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 23 mars prochain à 19h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 11-2026 édictant un Code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux
4. Autorisation de signature et dépôt de mandat de la soumission au projet de centrale solaire photovoltaïque par le Groupe Axor inc.
5. Centrale photovoltaïque – Dépôt du projet auprès d'Hydro-Québec
6. Autorisation de signature du contrat de location d'une imprimante
7. Désignation des employés responsables auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec
8. Autorisation d'événement – Triathlon
9. Autorisation d'un crédit de taxes foncières de 20 ans pour projet résidentiel
10. Période de questions
11. Levée de la séance extraordinaire

Donnée à La Sarre, 19 mars 2026

Karolane P. Paquin
Greffière

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville et que j'ai affiché le présent avis public à l'entrée de l'Hôtel de Ville, le 19 mars 2026.

Karolane P. Paquin
Greffière